

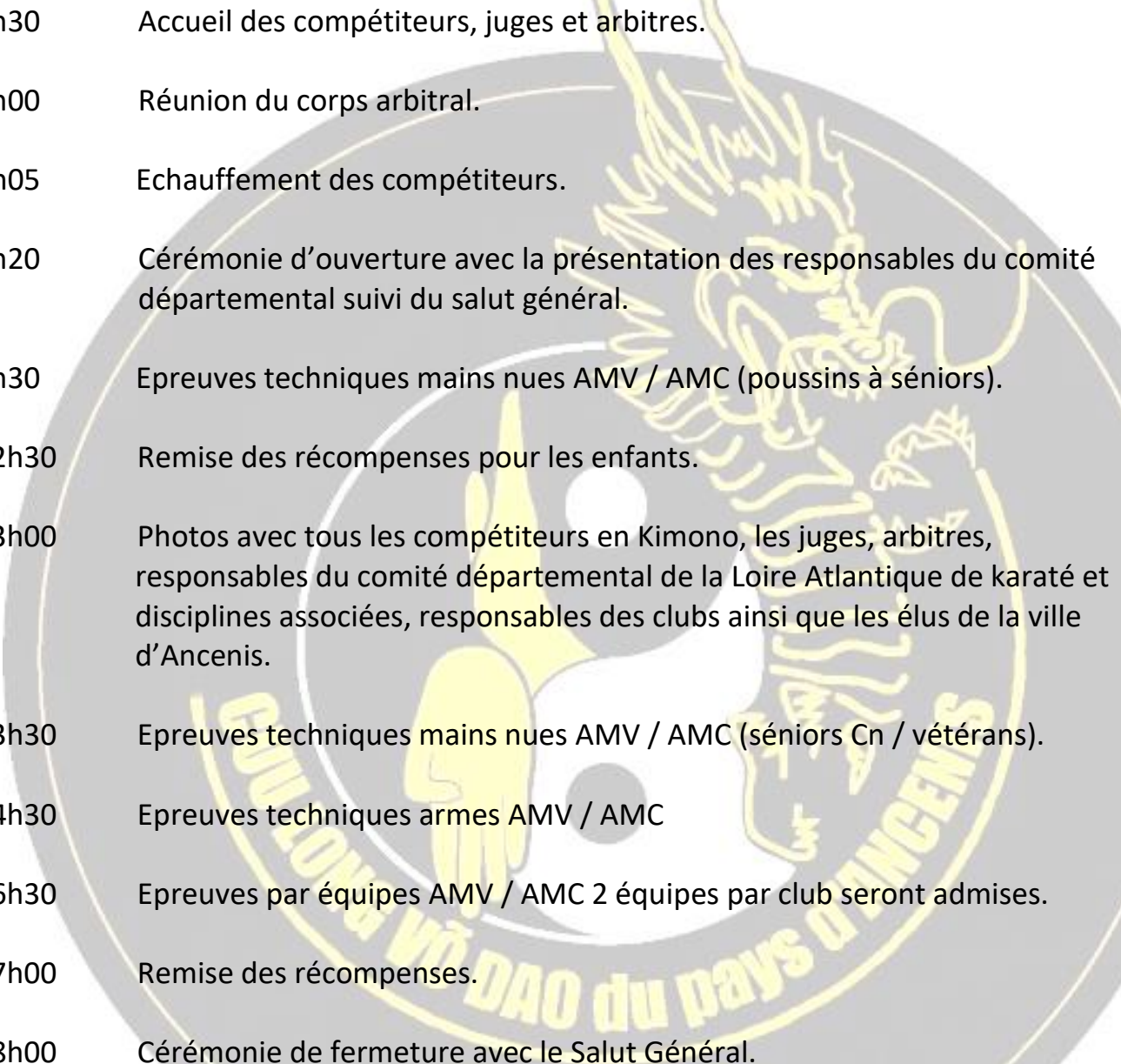


**DEROULEMENT  
ET  
REGLEMENT ADMINISTRATIF**

**Open départemental Technique de Loire-Atlantique  
Arts Martiaux Vietnamiens / Arts Martiaux Chinois**

Cette manifestation se déroulera le samedi 8 février 2025 de 9h30 à 18h00 au complexe sportif du Pontreau 385 Boulevard Joseph Vincent 44150 Ancenis – Saint Géréon.

## Déroulement de la Compétition

- 
- 8h30 Accueil des compétiteurs, juges et arbitres.
- 9h00 Réunion du corps arbitral.
- 9h05 Echauffement des compétiteurs.
- 9h20 Cérémonie d'ouverture avec la présentation des responsables du comité départemental suivi du salut général.
- 9h30 Epreuves techniques mains nues AMV / AMC (poussins à séniors).
- 12h30 Remise des récompenses pour les enfants.
- 13h00 Photos avec tous les compétiteurs en Kimono, les juges, arbitres, responsables du comité départemental de la Loire Atlantique de karaté et disciplines associées, responsables des clubs ainsi que les élus de la ville d'Ancenis.
- 13h30 Epreuves techniques mains nues AMV / AMC (séniors Cn / vétérans).
- 14h30 Epreuves techniques armes AMV / AMC
- 16h30 Epreuves par équipes AMV / AMC 2 équipes par club seront admises.
- 17h00 Remise des récompenses.
- 18h00 Cérémonie de fermeture avec le Salut Général.

Le déroulement de la compétition reste provisoire, en fonction du nombre de participants inscrits. L'organisateur se réserve le droit de le modifier afin de préserver le bon fonctionnement.

# Règlement Administratif

## Les conditions d'inscriptions :

La compétition est ouverte uniquement aux clubs affiliés à la F.F. KARATÉ et Disciplines Associées.

Pour participer à la compétition, les compétiteurs doivent être âgés de 6 ans et plus et au minimum une licence FFKDA pour l'épreuve Baï Quyen et de deux licences pour les autres épreuves.

Le responsable du club doit avoir en sa possession le jour de la compétition :

- Les licences 2024-2025 ou l'attestation de licence FFKDA.
- Les passeports sportifs AMV /AMC FFKDA.
- Les autorisations parentales obligatoires pour les mineurs qui doivent être datées et signées par le représentant légal et remis au responsable de l'organisation avant la compétition. (Utiliser le document en annexe).

Chaque club ou école a la possibilité d'amener son drapeau, fanion ou emblème, et c'est avec grand plaisir qu'ils seront accrochés pendant la compétition. Les mascottes sont autorisées lors de la remise des récompenses.

## Tenue des compétiteurs :

- Tous les compétiteurs doivent se présenter avec une tenue correcte Vo Phuc (Kimono) sous peine d'exclusion de la compétition.
- La veste à manche longue qui ne doit pas dépasser le pli du poignet et au moins recouvrir la moitié de l'avant bras.
- L'écusson du club doit apparaître devant sur le côté gauche.
- Les compétiteurs se présentent sur les tatamis, vêtus d'une tenue propre.  
Pas de bijoux, montre, collier, piercing visible ou non visible (sous peine de disqualification immédiate).

## Consigne de sécurité et d'hygiène :

- Pas de compétition pour les personnes ayant une blessure risquant de s'ouvrir ou présentant des plaies ou infections cutanées visibles ou cachées par la tenue.
- Les ongles des mains et de pieds seront propres et coupés.
- Les compétiteurs ayant les cheveux longs devront les maintenir avec un élastique.

## Règlement Administratif

### La tenue vestimentaire des juges :

- Tenue correcte ou kimono avec ceinture fédérale pour les compétiteurs.
- Des chaussettes noires et des chaussons d'arbitrage noirs.

### Protocole de présentation :

- Le candidat salue le tapis avant d'y pénétrer.
- Il se place au centre du tapis et attend les ordres du jury.
- Salut le jury avant de débiter.
- A l'issue de sa prestation, le candidat attend le signal du jury avant de se retirer.
- Il salue le jury avant de quitter le tapis.

L'entrée est gratuite (accompagnateurs et public).  
Buvette et Sandwichs sur place.

### **Contact et informations :**

#### **Responsable de la compétition**

[Franck Houssais](#)

**Tel :** 06 02 23 15 38

**email :** [houssaisfranck@orange.fr](mailto:houssaisfranck@orange.fr)

#### **Adresse et coordonnées du complexe sportif :**

Complexe sportif du Pontreau 385 Boulevard Joseph Vincent 44150 Ancenis / St Géréon.

Au plaisir de vous accueillir à cette compétition, nous vous donnons rendez-vous samedi 8 février 2025.